

Compte rendu approuvé

Membres du Bureau national présents : Marie-Pascale Avignon-Vernet, Medhi Benlahcen (vice-président), Michèle Bloch (trésorière), Cybèle Bouteiller, Monique Cerisier ben Guiga (présidente), Catherine Libeaut, Gérard Martin (secrétaire général).

Membres du Conseil d'administration invités présents : Gaëlle Barré, Lucien Bruneau, Nicole Galeazzi.

Permanentes présentes : Isabelle Chardonnet et Mélina Frangiadakis.

La séance est ouverte à 9h30 par le secrétaire général.

1 – Rapport d'activité du bureau national et du siège

- **Communication**

Avec l'aide des membres du Bureau national, Mélina Frangiadakis met en place et suit des **partenariats** qui prennent la forme d'échanges de visibilité et de partenariats éditoriaux (exemples : Fondation Lilian Thuram, le MOCI, etc.). Ces partenariats participent au renforcement de la notoriété de l'association.

Monique Cerisier ben Guiga et Mélina Frangiadakis ont érudé un partenariat avec « La voix de France » dont le projet est de faire une concurrence frontale au petitjournal.com.

En 2013, « **Français du monde** » devient trimestriel (4 numéros par an au lieu de 5).

Communication par internet : Michèle Bloch rappelle que deux **newsletters** sont envoyées chaque mois à 500 000 adresses. Laurence Deglane cible les circonscriptions où il y aura des élections et celles où il y a un besoin d'information (absence de newsletter de section ou de conseiller AFE). L'envoi de la newsletter entraîne systématiquement un pic de connexions sur notre site (commentaires) et sur **Facebook** (page Français du monde suivie par plus de 4 200 internautes). Il faut essayer de trouver dans chaque section deux ou trois personnes qui se mobilisent quand on envoie une newsletter pour répondre aux commentaires négatifs laissés sur notre site. Les adhésions en ligne augmentent mais ne sont pas corrélées avec l'envoi de la newsletter.

Le **site Internet** a été amélioré et des « **sites poussin** » sont en cours de développement. C'est un service proposé gratuitement par le siège aux sections : il s'agit de blogs adossés au site national. Les sections profiteraient des informations nationales et pourraient ajouter leurs infos locales.

Cybèle Bouteiller remarque que le **forum des adhérents** est assez actif en ce moment. Les adhérents et les messages posant problème sont plus nombreux, ce qui occupe les quatre modérateurs. Elle demande que soient ajoutés au rapport d'activités du BN et du siège la modération du forum et les travaux du Collectif LGBT.

Compte rendu approuvé

- **Vie des sections**

- **Djibouti** : il y avait un conflit à la tête de la section qui s'est soldé par la création d'une nouvelle section sous la conduite de Jean Meunier. Le BN a refusé cette initiative, a créé les conditions d'un dialogue et convoqué une AG. Certains de l'ancienne équipe ont contesté cette AG, mais elle s'est tenue le 22 janvier. Elle a donné lieu par un vote à l'élection d'un nouveau bureau. Un PV en bonne et due forme est parvenu au BN qui a reconnu le nouveau bureau. Vincent Sadèque a créé une autre association. Monique Cerisier ben Guiga estime qu'il revient au BN de gérer ce type de situation dans la mesure où les sections émanent de l'association centrale, et souhaiterait que cette procédure soit inscrite dans les moyens d'action du BN.
- **Agadir** : Gérard Martin explique qu'il existe deux établissements, l'un AEFE (primaire et collège), l'autre MLF (primaire à la terminale), qui ne sont pas viables s'ils continuent de coexister. La solution préconisée consiste à transférer à la MLF les classes AEFE. Cette solution est totalement rejetée par notre section mais le risque encouru est que l'AEFE et la MLF ne puissent plus se maintenir. La section Français du monde d'Agadir déplore un manque de concertation mais fait la politique de la chaise vide. Bérangère El Anbassi, conseillère AFE, a fait un gros travail pour siéger dans tous les Conseils d'établissement.
- La section de **Singapour** a démarré et celle d'**Haïti** a redémarré.
- **Mali** : il y aurait eu un détournement de 112M de francs CFA à l'école Liberté. Pour Gérard Martin, les établissements qui ne sont pas en gestion directe devraient être mieux contrôlés. On peut s'interroger sur la responsabilité des supérieurs hiérarchiques de la personne coupable du détournement
- **Munich** : les statuts locaux prévoient que les adhérents doivent résider dans la zone de la section, ce qui n'est plus le cas du sénateur Richard Yung et de la sénatrice Claudine Lepage qui se sont vu refuser leur adhésion. Gérard Martin fait valoir l'attachement que l'on peut conserver au retour en France, à sa section d'origine. Cybèle Bouteiller estime que les statuts locaux doivent être respectés. Nicole Galeazzi partage son avis et n'est pas favorable aux exceptions. Elle suggère que les anciens membres deviennent des sympathisants. Catherine Libeaut va dans le même sens et propose que les anciens membres de retour en France adhèrent à la section France et versent s'ils le souhaitent, une cotisation de soutien à leur section d'origine. Cybèle Bouteiller souhaiterait voir la section France ainsi redynamisée, ce que Lucien Bruneau approuve. Cette section pourrait se saisir d'une mission d'aide au retour. Gérard Martin maintient que la souplesse s'impose.

- **Point de trésorerie au 1^{er} mars 2013 :**

Recettes



Compte rendu approuvé

La subvention est en cours de traitement, Monique Cerisier ben Guiga et Michèle Bloch ont demandé 100 000 €.

Les contributions des conseillers à l'AFE pour 2012 sont en baisse de 3 000 € à 40 570 €. Il est à craindre que la réforme de l'AFE remette en cause ces recettes.

Les sénateurs ont versé 18 550 € en 2012 et mettent à notre disposition 1,5 poste.

Les députés : Corinne Narassiguin, Pierre-Yves Le Borgn' et Arnaud Leroy ont mis en place un virement automatique de 300 €/mois. Michèle Bloch a remboursé Corinne Narassiguin dont l'élection a été invalidée et la remercie de l'esprit associatif dont elle a fait preuve en mettant en place un soutien financier à Français du monde-adfe.

Pouria Amirshahi et Sergio Coronado ont souhaité faire bénéficier l'association de la réserve parlementaire, ce que le BN ne peut accepter puisqu'elle risquerait de venir en déduction de notre subvention l'an prochain.

Michèle Bloch rappelle que les dons aux associations reconnues d'utilité publique ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66 % de leur montant pris dans la limite de 20 % du revenu imposable. Des reçus de dons sont remis aux donateurs.

Les adhésions : Français du monde-adfe comptait fin janvier 1 030 cotisants (699 en janvier 2012) pour 1 080 adhérents déclarés (813 l'an dernier).

L'association a reçu 154 adhésions par internet (mais ce ne sont pas seulement des néo-adhérents). Isabelle Chardonnet et Laurence Deglane signalent à la section la plus proche (lorsqu'il y en a une) les coordonnées du nouvel adhérent et Michèle Bloch reverse à la section la part de la cotisation qui lui revient. Ceci peut être fait par péréquation avec les cotisations 2013 ou par virement bancaire (réfléchir au coût pour les virements internationaux).

Les recettes publicitaires de l'année 2012 s'élèvent à 30 800 € (Site internet : 11 400 € - magazine « Français du monde » : 19 500 €). Un nouvel espace publicitaire payant sera développé prochainement à la place des pubs Google (en bas à gauche de notre page d'accueil).

Prévisions de dépenses

Magazine : environ 6 500 € par numéro (impression, routage, expédition).

Salaires : grâce à l'aide des sénateurs, les charges salariales seront en diminution de 19 000 €.

MailPro : nous avons passé notre abonnement de 200 000 envois/mois à 500 00 et aujourd'hui à 1 million d'envois/mois (coût 9 500 €/an).

Maintenance du site www.francais-du-monde.org : 2 900€/an.

Sites poussins : intégration d'environ 100 « mini-sites », avec page d'accueil affichant un texte de présentation, les cinq dernières actualités, les informations de contact et un lien

Compte rendu approuvé

Facebook pour un coût de 2 904 €. Ces mini-sites seront proposés aux sections qui n'ont pas de site.

2 - Réforme des bourses

Trois réunions de travail ont été organisées durant lesquelles Français du monde-adfe a pu faire évoluer le projet qui nous était présenté. Ainsi, l'association a obtenu :

- la création d'un quotient minimum (3 000€) à partir duquel une famille obtient une quotité de 100% ;
- le passage de 0,2 à 0,5 par part de chaque enfant ;
- une part familiale de 1,5 pour les familles monoparentales ;
- une part familiale supplémentaire de 0,5 pour un enfant handicapé ;
- la prise en compte des tous les enfants effectivement à charge jusqu'à 25 ans ;
- la prise en compte des seules les ressources du demandeur ayant la garde des enfants dans le cas des parents divorcés ;
- la non prise en compte des crédits à la consommation et du téléphone mis à disposition par l'employeur dans le calcul des revenus.

Suite à l'envoi du télégramme, Michèle Bloch est intervenue auprès du cabinet de la ministre déléguée pour obtenir que les membres de la CLB soient associés à la définition des besoins préalable au dialogue de gestion. Elle aurait préféré une vraie concertation mais la seule chose qu'elle ait obtenue est que les membres des CLB aient obligatoirement accès aux dossiers pendant la phase d'instruction et de saisie des dossiers de mi-janvier à mi-mars.

Michèle Bloch a répondu à plus de 40 mails relatifs à des recours et a envoyé 12 mails au sujet de la réforme sur le forum des élus AFE. Les comptes rendus des trois réunions de travail sur la réforme et de la CNB de décembre ont été envoyés en circulaire ainsi qu'un power point explicatif de la réforme.

3 – Ordre du jour du Conseil d'administration

La parole sera donnée à Bérangère el Anbassi au sujet de la situation à Agadir et à Marie-Hélène Beye pour le Mali.

Lucien Bruneau souhaiterait que les dossiers remis aux administrateurs pendant le CA soient disponibles plus tôt afin qu'ils aient le temps de les étudier en amont pour les discuter pendant le CA.

Monique Cerisier ben Guiga souligne l'importance du travail effectué par les bénévoles et les permanentes de l'association.

4 - Position du BN sur les partis politiques

Compte rendu approuvé

Monique Cerisier ben Guiga relit le paragraphe de la lettre envoyée à Lucien Bruneau et Perrine Ledan, co-secrétaires de EELV Hors de France. Elle estime que la plupart des adhérents de Français du monde-adfe n'adhèrent pas à des partis politiques et redit que l'association n'est pas soumise aux injonctions des partis. Français du monde-adfe essaie d'être au service des candidats de gauche mais comme doit le faire une association, plutôt sur le registre civique et de l'information.

Lucien Bruneau soutient que la lettre qu'avait adressée EELV à la présidente de Français du monde-adfe ne donnait pas d'injonctions mais demandait des explications. Il précise que cette lettre n'était pas la prolongation de son intervention en qualité d'administrateur de l'association mais reflétait les débats tenus au sein de EELV. Il prône le dialogue entre Français du monde-adfe et les partis politiques.

Mehdi Benlahcen rappelle que les membres du BN n'ont pas ressenti ce courrier comme un appel au dialogue. La conférence Skype tenue en fin de BN par souci de transparence ne peut pas bloquer le BN. Monique Cerisier ben Guiga et Gérard Martin envisagent l'arrêt de la séquence Skype.

Sur le fond de l'affaire Rateau qui avait donné lieu à ces échanges de courriers entre EELV et Français du monde-adfe, le BN admet s'être focalisé sur la demande de la section de Belgique et ne pas avoir pensé aux alternatives à l'exclusion. Cybèle Bouteiller constate que l'association fait face à un déficit de connaissance de ses propres organes et statuts. Elle souhaite que les deux parties concernées fasse des efforts afin que les rapports entre certains administrateurs et le BN s'améliorent.

5 - Représentation des Français de l'étranger

Gérard Martin précise que la majorité des élus AFE rejette l'idée de la réforme.

- **Article 11**

L'article 11 du projet de loi suscite beaucoup de réactions. En effet, si cet article qui provient du code électoral reste en l'état, Français du monde-adfe sera exclue de la campagne électorale et perdra son influence.

La possibilité de transformer l'association en un parti unitaire de la gauche à l'étranger est évoquée. Selon Lucien Bruneau, si l'on souhaite que cette Assemblée joue un rôle, les partis politiques y seront nécessairement présents. Nicole Galeazzi explique que les adhérents de la section de Vienne, dont elle est elle-même membre, qui ne sont affiliés à aucun parti politique s'intéressent aux activités très locales de la section et sont attirés par la reconnaissance d'utilité publique de l'association. Si l'association devenait un parti, elle perdrait ses adhérents-là.

Gérard Martin souhaiterait une modification de cet article pour que les associations reconnues d'utilité publique aient le droit de participer à la campagne. A l'étranger, la victoire ne peut se faire sans l'union de la gauche.

Compte rendu approuvé

- **Intervention téléphonique de Boris Faure. Extraits :**

« J'ai été auditionné par Jean-Yves Leconte. J'avais pris le soin de passer lundi dernier au siège de Français du monde-adfe rencontrer Gérard et Michèle pour qu'on ait une parole convergente. Un compte rendu de mon audition a été publié sur le forum FFE. J'ai évoqué notamment le suffrage universel direct.

S'il y a contrôle du financement des campagnes, c'est la règle commune du code électoral qui s'applique et donc l'interdiction pour les personnes morales de financer les campagnes. Si on garde l'article 11 en l'état, on perd toute raison d'être.

J'ai découvert l'article, comme vous, dans la loi. C'est le ministère de l'Intérieur qui a voulu l'introduire.

Option 1 : on laisse l'article en l'état et les associations ne s'occupent plus de la campagne. Dans ces conditions, qui organise l'union ?

Option 2 : on introduit les associations dans le financement des campagnes : écriture sur mesure pour réintroduire Français du monde-adfe dans le dispositif.

Option 3 : on supprime l'article 11 mais ce n'est pas un très bon signal car on considèrerait que ces élections n'en sont pas.

Je préfère les deux premières options. »

Monique Cerisier ben Guiga conclut en précisant aux membres du Bureau national qu'aucun document écrit n'a été donné au rapporteur Jean-Yves Leconte lors de l'audition de Français du monde-adfe, car elle a souhaité attendre que le Bureau national, le Conseil d'Administration et le Groupe des élus se réunissent pour débattre et proposer par écrit des révisions au texte de l'avant-projet de loi.

* * *